

Nouvelliste

SERVICE DE PUBLICITE: PUBLICITAS S. A., SION
Téléphone (027) 2 12 36
et toutes les agences de PUBLICITAS S. A.

VALAISAN

REDACTION ET ABONNEMENTS: SAINT-MAURICE
Téléphone (025) 3 65 61
Compte de chèques postaux II c 274

TARIF DE LA PUBLICITE

Annonces 14 ct. le mm.
Réclames 35 » »
Mortuaires 30 » »
Majoration de 20 % pour tout emplacement exigé par le client. (Réclames 1re page 25 %)
Tirage contrôlé par la FRP

PREMIER QUOTIDIEN D'OPINION ET D'INFORMATION
DE LA VALLÉE DU RHONE

PRIX DES ABONNEMENTS POUR LA SUISSE

	1 an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin officiel	25.—	13.50	7.50
Avec Bulletin officiel	33.—	18.—	10.—

Etranger: Demander le tarif

Tout ce qui est excessif est nuisible

En présentant aux lecteurs du *Nouvelliste*, vendredi dernier, l'admirable plaquette que Maurice Zermatten vient de consacrer à la gloire de nos chers vigneron valaisans, sous le titre *Vignes et Vignerons du Valais*, nous avons insisté sur le fait que la vigne est la seule culture possible sur les coteaux pierreux de la rive droite du Rhône. Sans la vigne, cette vaste région ne serait qu'une côte brûlée, un pays nu ou presque. On y rencontrerait quelques buissons griffus, des lopins de terre avec toute une gamme de stipes chevelues, des pierriers habités de reptiles étalant leur paresse.

Et nous avons aussi tâché, à la suite de l'excellent écrivain, de dire le mérite de ces vigneron qui, vivant du cep parmi les ceps, sont d'une espèce à part. Ce sont des artistes plus que des artisans. Ils témoignent de la grandeur de l'homme, de son goût de la perfection.

Ce sont eux qui nous donnent cette chose précieuse et merveilleuse entre toutes: le vin. Ce vin qui frémit, doré ou rubescent de lumière, en qui se conjuguent les parfums, les couleurs, les bouquets subtils, les vertus d'un âpre pays, ses tendresses, ses violences et devant qui les hommes retrouvent souvent des parentés perdues!

Ce vin hélas! fait parfois couler des larmes... non seulement des larmes de joie mais des larmes de douleur!

Des Ligues se sont constituées pour sécher les larmes de douleur et, si possible, les empêcher de couler. Ce sont nos Ligues d'abstinence. On ne saurait trop louer et soutenir un tel apostolat. Le vin a été fait, non pas pour attrister, mais pour réjouir.

Malheureusement il arrive aussi parfois à ces Ligues de faire un peu comme les vigneron de ce pays... de tomber dans les excès!

Parce que le vin fait parfois couler des larmes... on en arrive à le condamner sans appel et à condamner toute manifestation en son honneur.

C'est le travers dans lequel vient de tomber une Revue romande d'action anti-alcoolique, par ailleurs fort méritante, *La Sauvegarde*.

Après avoir, dans son dernier numéro, loué des évêques canadiens du zèle qu'ils manifestent contre l'alcoolisme proprement dit, à l'instar de l'Episcopat et du clergé du monde entier, avec ou sans engagement d'abstinence proprement dit, la Revue en question dénonce comme une trahison du devoir épiscopal et complicité avec les « exploitants de l'alcoolisme » le fait que de « hauts prélats catholiques », dans des régions essentiellement viticoles, ont participé à des fêtes et manifestations publiques, en quelque sorte nationales, autour d'honnêtes crus, acceptant même ici et là, des patronages d'honneur.

Ces hauts prélats sont rien moins que S. E. le cardinal Feltin, archevêque de Paris, ancien archevêque de Bordeaux, et S. E. Mgr. Richaud, actuel archevêque de Bordeaux.

Le prétexte de cette charge contre ces hauts prélats est un entrefilet paru dans le « Bulletin de l'Office international du Vin » de mai 1956, où l'on mentionne la présence des archevêques de Bordeaux et de leur sympathie lors des fêtes et manifestations autour de la vigne, à laquelle Bordelais et Bourguignons tiennent comme nous Valaisans à nos coteaux chargés de pampes joyeux.

Il n'en a pas fallu davantage pour que la Revue en question se laisse aller à des amabilités comme celle-ci:

« Voilà de hauts dignitaires de l'Eglise qui patronnent officiellement des confréries vineuses, fondées par des marchands de vins dans un but que l'on devine... »

Doit-on s'étonner que la Croix d'Or française, malgré l'admirable dévouement de quelques prêtres et laïques, aille plutôt clopin-clopant? C'est qu'elle est formée de pauvres, de petites gens, tandis que la richesse, les relations mondaines, les banquets somptueux — choses pour lesquelles le haut clergé de France montre un peu chrétien attachement depuis le temps de l'ancien régime — se trouvent du côté des gros marchands de vins, des fabricants de spiritueux... »

De telles considérations sont regrettables.

Non seulement elles sont offensantes pour les hauts prélats qu'elles visent, mais elles desservent précisément la cause que les Ligues d'abstinence entendent défendre.

Si les abstinentes méritent l'appui et la sympathie des membres de l'épiscopat, les vigneron ne les méritent pas moins. Pourquoi donc tenir pareille rigueur à des évêques qui marquent leur affection aux vigneron lors des fêtes et manifestations autour de ce qui fait leur vie, leur vigne?

« En vérité, dit excellemment Mgr Schaller, le vivant et spirituel rédacteur du *Pays de Porrentruy*, c'est mal défendre une cause que de la défendre avec de telles exagérations et confusions.

Heureusement que le bon sens du peuple suisse les réduit à plus justes proportions. Il sait la différence à faire entre un honnête vin sur une table honnête et la dégradante bouteille du buveur ou du malheureux qui boit pour le plaisir de s'alcooliser. S'il faut admirer l'héroïsme de l'homme qui se prive totalement de boissons alcooliques pour renforcer dans une bonne résolution un frère chancelant, il n'est ni moral, ni loyal de postuler la suppression du vin parce qu'il arrive des excès dont les plus grands ennemis sont justement les meilleurs connaisseurs et défenseurs des bons crus...

A vouloir supprimer tout ce qui peut porter à excès, il faudra, avec le vin, supprimer l'amour, qui peut avoir son ivresse aussi, et la vie!»

On ferait bien de méditer le vieux proverbe: Tout ce qui est excessif est nuisible! C.

On siège à Londres en même temps qu'on siège à New-York. C'est la manière diplomatique que, dans cette affaire de Suez, les Anglais et les Français ont adoptée. Croyant faire pression sur leur interlocuteur égyptien, ils mènent de front deux procédures, une onusienne et une particulière. Ils conservent ainsi une méthode de rechange, pour le cas où celle de Manhattan ne produirait aucun résultat.

On remarquera que quinze des dix-huit Etats initiaux ont fini (avec ou sans réserve) à se rallier à la thèse anglo-française et à accepter de participer au Club des usagers du canal. Le malheur est que l'administration égyptienne de cette voie d'eau fonctionne bien, que grâce au beau temps il passe autant de bateaux qu'à même époque de l'année dernière et que le pays est parfaitement calme, comme si le différend était réglé.

Il est loin de l'être! car les ministres des Affaires étrangères de France et de Grande-Bretagne se présentent en personne à la « table-en-fer-à-cheval » pour défendre leur thèse. Leur collègue égyptien y sera aussi, bien que moins connu du grand public. Il est une autre personnalité de premier plan qui se fera certainement remarquer et dont la présence pourrait finalement obliger M. Foster Dulles à se rendre également sur les rives de l'Hudson: c'est M. Chepilov. Voilà pour le débutant homme politique qu'est cet ancien journaliste, une occasion inespérée de se mettre en vedette. Nous allons savoir s'il est de la race des bavards violents, tel M. Vichinsky, ou s'il est de celle des muets renfrognés, tel M. Molotov. Il semble avoir son genre à lui qui se rapproche un peu de la conception occidentale. Saura-t-il s'en tenir à la question soumise au

Partout on négocie...

par Me Marcel-W. Suès

Conseil de Sécurité ou débordera-t-il du sujet pour transformer cette session en plate-forme idéologique? On a l'impression que Le Caire et Moscou ont minutieusement synchronisé leur attitude et que les Occidentaux auront beaucoup de mal à ramener la discussion à son point de départ juridique et diplomatique, l'abrogation unilatérale d'un traité international. La contre-plainte égyptienne permet d'étendre la discussion bien au delà. Elle offre un point de départ à l'argumentation soviétique et si M. Chepilov est un virtuose du clavier diplomatique, il pourra s'en donner à cœur-joie.

Que valent les études juridiques conduites, pendant ce temps, à Londres? Aussi parfait que soit le futur statut de l'Association des usagers du canal, il ne concerne qu'eux et sera toujours repoussé par le colonel Nasser. Il faudrait un facteur totalement nouveau pour que ce dernier modifie son attitude et accepte de traiter, d'égal à égal, avec ce groupement qui n'a pas même un caractère officiel.

Comme on s'aperçoit par ailleurs que le détour par Le Cap est beaucoup trop onéreux pour les navires, même pour ceux qui viennent d'Australie ou s'y rendent, on doit admettre que le gouvernement du Caire a bien calculé son coup, qu'il a étudié toutes les éventuelles conséquences et qu'il est prêt à y faire face. Ce n'est plus à la barre qu'il va passer. Déjà plusieurs gouvernements d'Afrique et d'Asie l'admirent et cherchent à l'imiter. La

situation s'est presque renversée, en moins de trois mois. Quant aux Etats-Unis, tout à leur campagne présidentielle, ils cherchent visiblement à n'être point pris à partie. Pour autant qu'on ne les mette pas en cause, ils sont prêts à demeurer au second plan. Ils prendront leur revanche quand on saura, d'ici six semaines, quel est le parti et quel est l'homme qui conduiront leurs destinées pendant quatre ans.

Pendant ce temps le cercle des hommes politiques marxistes qui se réconcilient avec le maréchal Tito ne cesse de croître. Voici que le nouveau maître de la Hongrie, le moins « stalinien » de ceux qui figuraient au gouvernement précédent, M. Geroë, a été également invité à Yalta où s'était rendu le président du Conseil, le maréchal Boulganine. Tito exige qu'à ses frontières il ne se trouve plus en face d'ennemis ou d'adversaires politiques. Il entend pouvoir utiliser ses forces et ses services secrets dans d'autres directions que ses amis idéologiques. Cette fois il pose ses conditions et mènera les discussions à fond. Il brandit constamment le spectre occidental et capitaliste pour obliger ses interlocuteurs à entrer dans ses vues et à admettre que, sur une base marxiste commune, on peut concevoir des applications, des modalités différentes. Son représentant permanent aux Nations Unies fera plus ou moins écho à M. Chepilov, suivant les conclusions auxquelles on sera parvenu en Crimée.

Un autre voyageur dont on signale l'arrivée aux Etats-Unis est le ministre des Affaires étrangères d'Islande. On sait que le vent a tourné dans la politique de cette île arctique. Le nouveau gouvernement souhaite le départ des forces américaines qui sont encore stationnées là-bas. Les Américains, étant donné la fluidité de la situation internationale, hésitent à les retirer. Ils craignent d'avoir à les y renvoyer. Ils craignent aussi que d'autres y débarquent, sous un prétexte ou un autre. Or l'Islande est membre de l'OTAN. Elle doit donc se soumettre aux décisions que prendrait le Conseil de cette organisation. On pourrait concevoir que les contingents américains cèdent la place à des contingents de l'OTAN. Cette présence armée prendrait alors un caractère international dont les Islandais ne pourraient plus s'offusquer. Pour les Etats-Unis ce serait « bonnet blanc, blanc bonnet! » Peut-être même n'aurait-on besoin que de changer les uniformes! Reste à savoir si le Parlement de l'île accepterait ce tour de passe-passe et le prendrait pour du bon argent? C'est ce que le ministre islandais est venu discuter avec M. Foster Dulles. Quels qu'aient été les résultats du dernier scrutin populaire dans ce territoire lointain, mais si important au point de vue stratégique, on doute que les hommes politiques arrivés au pouvoir veuillent réellement rompre avec les Etats-Unis. Il y a loin des revendications de pêcheurs désabusés aux nécessités de la grande politique. On trouvera un compromis.

TORSA TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS
CARROSSERIE SIERRE & SION

nouvelles du monde



La campagne électorale aux Etats-Unis

Les Républicains sont inquiets

Le phénomène le plus frappant de la campagne électorale qui s'est ouverte il y a trois semaines aux Etats-Unis, est la vigueur inattendue du parti démocrate. Des renseignements inquiétants pour le président Eisenhower et les républicains parviennent des Etats les plus importants. Si ces rapports émanaient de dirigeants démocrates, on pourrait les qualifier de manœuvres de propagande. En fait, ils ont pour auteurs les journalistes indépendants qui voyagent avec les candidats des deux partis et qui ont entendu des chefs républicains avouer de leur propre bouche, que leur campagne ne soulevait pas l'enthousiasme espéré auprès des électeurs.

Certes, les leaders républicains espèrent encore fermement que le prestige personnel du président Eisenhower permettra d'améliorer la situation. Ils assurent, en se fondant sur les plébiscites périodiques de l'Institut Gallup qu'ils l'emporteront en novembre. Cependant, ils ne cachent plus le souci que leur cause l'évolution de la campagne et se montrent inquiets des attaques virulentes que le candidat démocrate, M. Adlai Stevenson, lance contre le président Eisenhower et son administration.

Ils sont également troublés de constater que les électeurs affluent par milliers pour écouter Stevenson, alors qu'il y a 4 ans, ce même Stevenson ne ralliait que peu d'auditeurs autour de lui. Ils sont aussi désorientés par la propagande habile des démocrates et surtout par le fait que nombre de candidats républicains au Congrès sont en mauvaise posture dans certains Etats clés.

Aussi, les leaders républicains ont-ils invités le président Eisenhower à intensifier sa campagne personnelle dans l'espoir que la popularité du président et son sourire électriseront les masses dans les régions où les harangues électorales des républicains de seconde cuvée n'arrivent plus à enthousiasmer les masses.

Les républicains sont peu à peu pénétrés du sentiment qu'Eisenhower seul peut encore sau-

ver le parti et que leur slogan électoral « Paix, prospérité et progrès » dont ils escomptaient tant, menace de s'effondrer comme châteaux en Espagne, sous les attaques subtiles de MM. Stevenson et Kefauver.

La situation s'est donc aggravée singulièrement pour les républicains qui escomptaient avoir la victoire en main, il y a quelques semaines encore. Comme on le sait, les citoyens américains désignent des électeurs chargés d'élire le président. Le candidat qui a obtenu la majorité des voix dans un Etat recueille automatiquement la totalité des voix électorales de ce même Etat. Le team qui l'emportera doit recueillir 266 voix électorales au moins. Comme on le sait, le choix doit se porter entre le team républicain, Eisenhower à la présidence, et Richard Nixon à la vice-présidence, et le team démocrate, Adlai Stevenson à la présidence, et le sénateur Kefauver à la vice-présidence. Les démocrates escomptent qu'ils l'emporteront dans les Etats du sud, qui, par tradition, se rangent à leurs côtés, ainsi que dans les Etats limitrophes du sud.

Il y a 4 ans, en effet, quatre Etats sudistes avaient voté pour Eisenhower. Les démocrates obtiendraient ainsi dans le sud 178 voix électorales. Il leur manquerait alors 88 voix qu'ils espèrent recueillir assez facilement dans les Etats agricoles du Middle West, lesquels ont droit à 153 voix électorales.

En effet, le mécontentement est particulièrement vif parmi les fermiers du centre des Etats-Unis.

Certes, le parti républicain n'a pas encore joué toutes ses cartes. Il se propose de lancer une vaste campagne à la radio et à la télévision, au cours de ces dernières semaines. Le parti dispose en effet de moyens financiers bien supérieurs à ceux des démocrates pour mener campagne à la radio et à la télévision. Il ne faut pas oublier à ce propos qu'une simple allocation de trente minutes sur le réseau des trois plus grands émetteurs nationaux de télévision coûte plus de 200.000 dollars.

festation ouvrière qui a précédé l'émeute. Il semble qu'il y ait là un souci de compenser le rejet des conclusions de la défense, la thèse de la défense reste toujours la même: ces jeunes gens n'auraient pas commis les délits qui leur sont reprochés s'il n'y avait pas eu de manifestation et de mécontentement général dans la ville.

Profitant d'une suspension d'un jour du « procès des trois », le « procès des neuf » se tient mercredi dans la grande salle d'audience.

ANGLETERRE

Le programme du parti travailliste britannique

Le congrès travailliste a fait, en fin de matinée de mercredi, une ovation à M. Gaitskell qui, tirant les conclusions d'un débat sur la politique financière du labour, a souligné l'unité de vues manifestée par les délégués et a préconisé un renforcement de l'unité d'action avec les syndicats dans le domaine économique.

M. Gaitskell a défini le programme travailliste destiné à assurer à tous les Anglais l'égalité sociale.

● Création d'un système d'éducation plus démocratique.

● Assistance aux éléments les plus pauvres de la communauté.

● Relèvement des salaires les plus bas.

● Renforcement de la fiscalité, notamment par la création d'un impôt sur la plus-value du capital (gains en Bourse).

M. Gaitskell, au cours de son exposé, a proposé que le prochain gouvernement travailliste utilise les surplus budgétaires pour assurer l'extension du secteur public de l'économie.

Le leader du parti a conclu son discours par cette définition: « les buts du mouvement travailliste: la lutte pour la justice sociale qui de Thomas Moore, Karl Marx et de Webbs à nos jours, a inspiré l'action de tous les socialistes ».

Le congrès a ensuite adopté à l'unanimité les grandes lignes d'un programme destiné à assurer l'égalité sociale et publié depuis plusieurs mois.

AFRIQUE

Une patrouille soudanaise tombe dans une embuscade

Trois soldats soudanais ont été tués et quatre grièvement blessés, dont un officier, au cours d'une opération de patrouille dans la province équatoriale, près des frontières du Congo belge. La patrouille est tombée dans une embuscade tendue par d'anciens soldats qui s'étaient mutinés en août 1955. Depuis cette époque, les mutins, qui ont refusé de se soumettre, tiennent toujours la brousse, créant un état d'insécurité dans la zone frontalière sud.

Cet incident a provoqué à Kartoum, une certaine émotion d'autant plus que, tout récemment, des déclarations officielles avaient annoncé que l'ordre et la sécurité régnaient dans la province équatoriale.

Deux convois dans des embuscades

Deux convois des forces de pacification sont tombés, hier, dans des embuscades tendues par des rebelles.

Deux camions ont été incendiés lors de la première embuscade, au sud-est d'Affou, dans le Dje-

LIBERTÉ
PAIX
PROGRES

BERNE

Pour la sécurité des chemins de fer

A fin octobre 1955, un wagon de marchandises vide venant de la rampe d'élan, est entré en collision à la gare de triage de Bienne, avec un train de marchandises vide, à la suite du manque de compréhension entre l'aiguilleur, qui avait donné passage au train, et le chef de la manœuvre.

L'aiguilleur avait attiré par haut-parleur l'attention du chef de manœuvre sur l'arrivée du train, mais ce dernier employé n'a pas dû entendre l'avertissement en raison du bruit. L'aiguilleur n'a pas attendu l'arrivée d'un ordre nouveau pour donner le passage. Il a été acquitté par le tribunal de première instance qui n'a pas retenu la négligence comme cause de perturbation du trafic ferroviaire. Le procureur a recouru contre ce jugement et la seconde Chambre pénale de la Cour Suprême du canton de Berne a reconnu la culpabilité de l'aiguilleur qui a été condamné à 80 francs d'amende.

Le tribunal a estimé que le règlement assurant la sécurité du trafic ferroviaire devait passer avant toute autre considération, même s'il s'agit d'assurer la régularité du service, et que personne n'est autorisé à violer les prescriptions en usage, ce qui ne fut pas le cas à Bienne.

ZURICH

Situation du marché du foin et de la paille

L'Association suisse des négociants en fourrages a tenu son assemblée générale à Klotten, sous la présidence de M. E. Harni, d'Oberwinterthour. La rentrée des récoltes de l'été 1956 fut très difficile et il en résulte une perte dans la production agricole. En tenant compte de l'énorme déficit du rendement de la culture des céréales, l'Association estime qu'un prix convenable de la paille serait nécessaire, soit

bel Amour, et neuf militaires ont été tués. Au cours du second accrochage, près d'Azzaga, deux soldats ont été blessés.

Dans les deux cas, la riposte des forces de pacification a été immédiate et les rebelles ont subi des pertes sévères.

On signale, d'autre part, un attentat à la grenade qui a fait ce matin à Setif quatre blessés, et l'assassinat d'un boulanger musulman à Kouba, dans la banlieue est d'Alger.

ISRAËL

Israël ne siègera plus à la Commission d'armistice

Le ministère des affaires étrangères d'Israël a annoncé, mercredi, qu'Israël ne participera plus aux séances de la commission mixte d'armistice israélo-jordanienne pour la discussion des incidents de frontière, « car l'attitude des Jordaniens et la politique de la commission de surveillance de l'Armistice de l'ONU rendent l'activité de cette commission inefficace ».

Le procès de la « jolie étrangère »

Le procès d'une jolie étrangère accusée d'espionnage, et dont le nom n'a pas été révélé pour des raisons de sécurité, se déroule à huis clos devant la Cour criminelle de Jérusalem.

Cette femme, âgée de 29 ans, était venue en Israël en qualité de « correspondant de presse étranger » et avait été arrêtée peu de jours plus tard. Cette personne avait rencontré d'importantes personnalités dont les noms n'ont pas été révélés. Elle est accusée d'espionnage « pour le compte d'un pays étranger » et encourt une peine maximum de 14 ans de prison.

en moyenne 7 francs pour la paille de blé prise à la batteuse. Les consommateurs sont invités à employer en plus grande quantité la paille d'orge étant donné qu'une grande partie du blé a été gelé.

Quant au marché du foin, tant dans notre pays qu'à l'étranger, des prévisions ne sont pas possibles pour le moment, permettant d'établir une base de prix. Une mercuriale neutre que l'Association vient de créer s'occupera régulièrement des prix qui, au besoin, seront publiés.

GENÈVE

L'affaire du vol d'or de Cornavin Le malfaiteur reconnu

Le commissaire Lion, de la première brigade mobile de Paris, chargé en France de l'enquête sur le vol d'or de Cornavin, est revenu à Genève avec la photographie d'un repris de justice qui serait l'un des deux complices de Schmitz, déjà arrêté. Cette photographie a été présentée à des témoins de Genève et ce malfaiteur a été formellement reconnu.

APPENZELL

Un butagaz explose

Un butagaz servant à la cuisson a fait explosion au moment de la mise en place du récipient, une partie du contenu s'étant échappée. Le gaz s'est répandu sur les braises du fourneau-potager et s'est enflammé. Le feu s'est violemment propagé dans la cuisine, dans le corridor et dans les escaliers. Mme Schweizer et son fils ont été grièvement brûlés et ont dû être transportés à l'hôpital. Les dégâts matériels sont importants.

(Suite en 4e page)

On cherche sommelière

de confiance, vie de famille et congés réguliers. Entrée le 15 octobre. Bon gain.

Auberge communale à Gollion près Cossonay (Vd). Tél. No (021) 8 02 41.

On cherche un PORTEUR

Entrée de suite. Boulangerie Blanc, à Bex.

SIERRE
Le Camitage
BOIS DE PINES

POLOGNE

Au procès de Poznan

Rejet d'une des conclusions de la défense

La Cour qui juge les neuf agresseurs du Q. G. de la milice, a rejeté mercredi une des conclusions de la défense, déposée mardi et demandant que la délégation des usines Zispo, qui négociait avec les autorités au sujet des revendications ouvrières, soit entendue en qualité de témoin par le tribunal. La défense espérait établir ainsi un lien entre la manifestation ouvrière du 28 juin et l'émeute qui lui a succédé.

Les nombreux considérants motivant ce rejet peuvent se résumer ainsi: tous les détails concernant la manifestation ouvrière sont amplement connus dans la ville et dans le pays. Ils ont été largement décrits et commentés par la presse, par la radio et dans de nombreux discours et déclarations prononcés par les hommes politiques et les plus hautes autorités du pays.

Par conséquent, le tribunal, les partis et le public, sont tout à fait en mesure de juger eux-mêmes de l'atmosphère qui régnait le jour fatal dans la ville. D'un autre côté, il ne paraît pas probable que la délégation ouvrière puisse contribuer à la recherche de la vérité en ce qui concerne les faits concrets et individuels reprochés à chacun des accusés.

Après la lecture de cette décision et de plusieurs autres, la Cour a poursuivi l'audition des témoins.

Dès les premières comparutions, on a eu l'impression très nette qu'un effort très prononcé est fait par le juge et par les procureurs pour aiguiller les témoignages sur différents aspects de la mani-

— Comme tu voudras... Ce sont tes affaires. Mais tu me fais pitié! Et puis d'abord, qu'est-ce qui te prouve qu'elle était sincère, qu'elle ne t'aurait pas trompé? Les femmes, ça ment neuf fois sur dix.

— Je vous en prie, mon major!

— Oui... Bon! N'en parlons plus!... Toi, tu crois encore au Père Noël! Moi, il y a longtemps que je l'ai oublié celui-là. Pour ce qu'il m'a apporté dans la vie! Si je le rencontrerais, je lui ficherais mon pied quelque part!

Je sentais que mon supérieur était en verve de confiance. C'est pourquoi je l'écoutais avec attention.

— Quand tu auras passé une vie comme la mienne, ce que je ne te souhaite pas, tu auras peut-être des raisons de la mépriser! réprit-il. Moi, je n'ai eu de chance que dans mon métier de soldat. En 1914, j'étais maréchal des logis au 2e lanciers. Mon père, ma mère et mes trois sœurs ont été fusillés sur les ruines de notre maison à Tamines. J'ai perdu mes deux frères: l'un au combat de Haelen, l'autre à Dixmude. Après neuf ans passé au Congo où j'étais officier de la Force Publique, j'avais réalisé un petit capital au prix de durs efforts: la brousse, les fièvres, les maladies. Bref, un tas de saloperies que tu ne connais pas. Eh bien, j'ai perdu tout cet argent dans un krach financier. J'ai eu deux garçons avec ma première femme. Ils m'ont tourné le dos quand je me suis remarié. Ma seconde épouse

a fichu le camp avec un Boche peu avant cette guerre. Un Boche! Tu te rends compte? Non, vois-tu, les femmes pour moi, c'est toutes des gourmandines à mettre dans le même sac! Du fumier, tout cela!

Evidemment, le major Deruthe avait une singulière psychologie concernant la gente féminine et ses déboires sentimentaux étaient à la source de cette conception. Moi, j'avais foi en Janine et je sentis qu'il était inutile de poursuivre la conversation à son sujet. D'ailleurs, mon supérieur poursuivait...

— Maintenant, nous sommes en train de jouer nos dernières cartes sur ce champ de bataille. Peut-être vais-je y laisser ma peau et ce sera tant mieux pour moi. Toi, c'est différent: tu es jeune et tu as toute la vie devant toi!

— Oui, bien sûr! répondis-je. Mais, j'ai l'im-

pression que nous sommes tous condamnés. Nous ne pourrions jamais sortir de la nasse dans laquelle nous sommes enfermés.

— Comme tu le disais tout à l'heure, ce sont là les hasards de la guerre. Le tout, c'est d'avoir la chance avec soi. Si le destin veut que nous soyons battus, je suppose que tu n'as pas l'intention de te laisser capturer pour aller moisir dans un camp en Silésie ou dans le Brandebourg?

— Dieu m'en préserve!

— Alors, retourne-toi et regarde en arrière. Là-bas, c'est la mer du Nord et de l'autre côté de celle-ci, c'est l'Angleterre. Quand nous aurons tiré nos derniers obus, quand nous aurons usé nos dernières forces, quand nous aurons lutté jusqu'à notre dernière énergie, bref, quand il n'y aura plus rien à faire, c'est là-bas que tu devras tâcher de te rendre. C'est

là que tu trouveras la liberté car c'est là que se forgera la grande, l'immense armée internationale qui déferlera un jour futur sur le continent pour balayer les boches et reconquérir les pays asservis. L'Angleterre ne sera jamais vaincue!

— Eh bien, nous irons ensemble, mon major!

— Oh, moi, c'est moins sûr! J'ai l'impression que je laisserai mes os ici; ce qui m'est d'eux-mêmes parfaitement égal. Une seule chose me préoccupe: c'est de savoir ce qu'il y a de l'autre côté.

— Vous voulez parler de l'Au-delà, mon major?

— Oui, crois-tu que Lesire a raison quand il discute de son paradis?

— Certes! Moi, j'y crois! répondis-je avec conviction. Il faut bien qu'il y ait quelque chose au-dessus des hommes puisque ceux-ci ne savent pas se guider eux-mêmes!

— C'est un brave type ce Lesire! biaisa-t-il après un moment de réflexion. Je l'engueule souvent, mais j'ai l'impression qu'il m'aime un peu malgré tout...

— Il n'a pas de meilleur ami que vous, mon major!

— Comme c'est curieux! Lui, il a passé sa vie à faire du bien aux hommes. Moi, j'ai passé toute la mienne à leur apprendre à s'entre-tuer! N. de D...., ça c'est curieux!

(à suivre)

LA

DÉFAITE HÉROÏQUE

76

ALBERT ANTOINE
Membre de la Société belge
des auteurs (S. A. B. A. M.)

roman inédit et vécu

Cinéma

Jusqu'à dimanche 7
(Dim. : 14 h. 30 et 20 h. 30)
Un tout grand cinémascope
français.

ETOILE
Martigny

MILORD L'ARSOUILLE

avec Jean-Claude Pascal
(Interdit sous 18 ans)

Dimanche 7, à 17 h.
lundi 8 et mardi 9

Un grand spectacle en couleurs
Mutinerie au Bengale

FERNANDEL
s'est surpassé dans ce film
bouleversant

Le fruit défendu

avec Françoise ARNOU, PELLEGRIN - Claude NOLLIER
Un petit bar peu fréquenté...
une fille effrontée...
Un caprice momentané...
et la vie d'un homme

bouleversée !
(Moins de 18 ans pas admis)
Dimanche, à 17 h., Sylvana
Mangano dans
M A M B O



A vendre avec garantie

deux jolies « ISARD »

ayant peu servi, prix intéressant, facilités
sur demande.
S'adresser chez CLOVIS MEYNET, Mon-
they. (Tél. 4 23 81).

Maison de commerce de la place de Sion cher-
che pour entrée immédiate

EMPLOYÉ (E)

de bureau capable.

A la même adresse, on engagerait un

APPRENTI DE BUREAU

Ecrire avec références sous chiffre P. 12355 S.
à Publicitas, Sion.

A vendre, à Sion, su-
perbe

VILLA de maître

avec grand jardin et
toutes commodités mo-
dernes.

S'adresser par écrit
sous chiffre P. 476-87 S.
à Publicitas, Sion.

50 TAPIS

190 x 290 cm.
neufs, magnifiques
milieux moquette
fonds briques ou crème,
dessins Orient, à
enlever Fr. 88.— pièce.

20 TOURS DE LITS

même qualité que ci-
dessus, 2 descentes
60 x 120 cm. et 1 pas-
sage 80 x 530 cm., à
enlever Fr. 67.— le
tour de lit.

W. Kurth, av. de
Morges 9, Lausanne.
Tél. 24 66 66 ou 24 65 86
Port et emballage
payés.

Nous cherchons jeune fille

ayant fini les écoles,
pour aider au ménage
et au magasin, si pos-
sible tout de suite.
S'adresser au Nouvel-
liste sous R 2603.

Side-car N. S. U.

en parfait état, comme
neuf. Prix très intéres-
sant. S'adresser au Ga-
rage Maurice Schaller,
Cressier (Ntel). Tél. No
(038) 7 72 66.

A vendre bon chien blaireau

noir, 4 ans 1/2, toutes
garanties pour le bla-
reau. — S'adr. à Crittin
Eloi, Grimsuat.

AIDE- MAGASINIER

cherché chez Alf. Fleuti
S. A., Bex.

On prendrait une va- che en HIVERNAGE

Bons soins.
S'adr. à Denis Barman,
Vérossaz.

Un dîner ou un souper épatant et léger: du Camembert BAER avec des pommes de terre en robe des champs!

A remettre, pour cause de décès INDUSTRIE sur bois

machines et outillage,
dans région prospère du
Valais. Travail assuré,
situation très intéres-
sante.

S'adresser au Nouvel-
liste sous Q. 2602.

Nous cherchons sommelière

débutante acceptée,
dans bon restaurant et
pour aider un peu au
ménage, bons gages et
vie de famille assurés.
S'adr. téléphone (066)
3 82 72.

Pensez au
printemps!

Plantez

maintenant



vos

oignons à fleurs hollandais

Ils n'exigent aucun soin particulier.

Pour être sûr de la qualité, adressez-
vous au spécialiste professionnel ou
au magasin spécialisé. Demandez-lui
la nouvelle brochure en couleurs
contenant tous les conseils
de culture, qu'il vous remettra
gratuitement, ou écrivez à Case
Ville 1535 Dép. 191 Lausanne

Cinéma PLAZA

Tél. 4.22.90
Monthey

Sensationnel, dramatique et
palpitant le dernier cinémasco-
pe tourné entièrement au
Japon

avec Robert RYAN, Robert
STACK, Shirley YAMAGUCHI

Maison de bambou

Des poursuites vertigineuses
au-dessus des gratte-ciel de
Tokio ! A vous couper
le souffle !

Jeudi 4 octobre, à 20 h. 30
Dimanche 7 octobre, à 17 h.

ALERTE AU SUD

Dans l'ambiance trouble et
mystérieuse du Maroc français
Un tout grand film d'espionna-
ge et d'aventures, avec Jean-
Claude Pascal - Erich von
Stroheim

Du vendredi 5 octobre au di-
manche 7 octobre, à 20 h. 30

Le trésor du Guatemala

Un film spectaculaire, en tech-
nicolor, réalisé entièrement au
Guatemala
avec Cornel Wilde
Constance Smith

Dimanche 7 octobre, à 17 h.

REMORQUES

avec Michèle Morgan - Jean
Gabin

Il ne sait plus quel est son de-
voir. Est-ce, comme il le fait
depuis toujours, de se consac-
rer à son dur métier, ou à cel-
le qui se meurt de l'avoir trop
aimé ?

Du jeudi 4 octobre au diman-
che 7 octobre

Dimanche, séances à 14 h. 30
et 20 h. 30

La grande bagarre de Don Camillo

Troisième aventure des fameux
ennemis intimes, le curé (de
choc) Don Camillo et le maire
communiste Peppone
avec Fernandel et Gino Cervi
Enfants admis dès 12 ans
Réservez vos places à l'avance
s. v. p.

Jeudi 4 :

Le grandiose film d'action
en technicolor

La prisonnière de la tour de feu

Du vendredi 5 au dimanche 7

Le passionnant film de cape
et d'épée, en couleurs

L'étoile des Indes

avec Cornel Wilde
et Yvonne Sanson

Jeudi : LES REBELLES (Far
West). Vendredi, samedi et di-
manche, 14 h. 30 et 20 h. 30 :

un film inoubliable, BETHSA-
BEE, avec Danièle Darrieux,
Georges Marchal, Paul Meuris,
d'après le célèbre roman de
Pierre Benoît, de l'Académie
Française. Dimanche, à 16 h.
30 : Les Grandes Noix Laurel
et Hardy, séance spéciale pour
enfants.

La plus extraordinaire revue
à grand spectacle
En couleurs

Carrousel fantastique

avec Benj. GIGLI, Sofia LOREN,
Le Grand Ballet du Marquis de
Cuevas, le French-Cancan de
Miss Barou, etc.

Samedi et dimanche, 20 h. 45

Vendredi - Samedi - Dimanche
à 20 h. 30

Le plus grand film français
d'aventures

CADET ROUSSELLE

Cerf

Vernayaz

Téléphone 6 59 85

**CINE
ROXY**
Maurice

**CINE
REX**
Bex

REX
Saxon

**CINE
MICHEL**
Fully

**CINEMA
Ardon**

La Manufacture d'horlogerie Tavannes Watch Co S. A. à Tavannes

(Jura bernois)

cherche à engager pour des travaux mécaniques
propres et faciles

PLUSIEURS

JEUNES OUVRIÈRES

ELLE OFFRE : Possibilités de gain intéressantes pour
personnes habiles et travailleuses. Mise au courant
rapide. Voyage remboursé après 3 mois. Occupa-
tion régulière à l'année. Logement et pension à prix
modiques.

Adresser offres détaillées manuscrites (état civil,
photo et références) à Tavannes Watch Co S. A. à
Tavannes, qui convoquera en Valais, dès la mi-oc-
tobre, les candidates choisies, pour leur orientation
et leur engagement éventuel.

On demande jeune fille

pour aider à la cuisine,
occasion d'apprendre à
cuire. Gages et entrée à
convenir.

S'adresser Hôtel de
la Gare, Montbovon
(Fbg). Tél. (029) 3 55 61.

A vendre un motoculteur Simar

8 CV., avec charrue,
pont et buttoir. Le tout
en parfait état pour Fr.
1700.—

S'adr. à Marc Vouil-
loz, La Bâtière. Tél. No
6 14 49.

On cherche gentille sommelière

Débutante acceptée.
Bons gains assurés. En-
trée immédiate ou à
convenir.

S'adr. à Robert Ma-
cherel, Café du Midi, à
Bex. Tél. 5 21 78.

A vendre un petit HANGAR

construction en bois,
couvert en tôle galva-
nisée, en très bon état.
Dimensions 150 x 250
x 180 cm. S'adresser à
Juillard Joseph, Saint-
Maurice.

Grande quantité de PLANTONS

de fraises « Mme Mout-
tot » à vendre au prix
de Fr. 5.—

S'adr. à Robert Rimet, à
Saint-Maurice.

vient de paraître



WALT DISNEY La Vallée des Castors *

Au gré des images de Walt Disney, qui sont dé-
jà à elles seules un ravissement, l'écrivain Geor-
ges Blond donne de la vie des castors un récit
merveilleux, le plus vivant qui soit. Un jeune
castor, Amik, quitte à l'âge de deux ans la hutte
paternelle, comme l'exige la loi de l'espèce. Au
fil de la rivière, il découvre le monde et fait bien-
tôt la rencontre d'une jeune veuve et son petit.
Il fonde un foyer, et dès lors commence pour lui
une existence de travail ininterrompu. Ingénieur
et constructeur extraordinaire, il abat des arbres
à l'aide de ses dents et de ses griffes, et édifie
sur la rivière des barrages puissants qu'il rend
étanches en les cimentant de boue.

De la même manière, il aménage pour lui et
sa famille une hutte qui est à elle seule un petit
chef-d'œuvre d'ingéniosité. C'est là qu'il passera
l'hiver en sécurité avec sa compagne et ses pe-
tits, à l'abri du froid et des bêtes sauvages. Car
le castor ne vit pas seul dans sa grande vallée :
voici tout près de lui la loutre joueuse et insou-
ciante, qui offre un si grand contraste avec le la-
borieux castor. Et les hordes d'oiseaux qui vien-
nent chaque printemps établir leurs nids dans les
arbres verts : le héron bleu, le sarcelle et mag-
nifique ; les oies sauvages, les canards bruyants.
Et encore les grands saumons qui remontent de la
mer jusqu'à la rivière natale ; toute cette vie mys-
térieuse des migrants qui demeure encore un
secret pour l'homme. Et il y a l'ombre férocé, tou-
jours menaçante du terrible coyote en quête de
nourriture...

De belles images, un beau texte, et plus enco-
re peut-être : une leçon d'humilité pour l'homme,
devant l'exemple du petit castor si courageux et
pacifique.
A. P.
* Walt Disney : LA VALLEE DES CASTORS.
Texte de Georges Blond. 4e volume de la collec-
tion « C'est la Vie », format 23 x 29 cm., 61 pa-
ges en couleurs grand format, relié sous couver-
ture en couleurs acétatée, dos frappé et vérita-
ble. Production Marc Barraud. Librairie Payot,
Lausanne, 1956.

ABONNEZ-VOUS AU « NOUVELLISTE »

conseil national

Toujours la loi sur la circulation routière

Le Conseil national poursuit, mercredi matin, la discussion de la loi sur la circulation routière, à l'art. 51, l'un des plus importants du projet, puisqu'il règle la question de la vitesse des véhicules à moteur. Cette vitesse, disait le projet du Conseil fédéral, sera réduite à l'intérieur des localités. La majorité de la commission, par la bouche des rapporteurs MM. Guinand (rad. Genève) et Eggenberger (soc. St-Gall) se prononce pour une limitation générale de la vitesse à 50 km/h. dans les localités. Au nom de la minorité de la commission, M. Fischer (cons. Lucerne) recommande d'accepter la solution préconisée par le Conseil fédéral qui permettra de décréter des limitations de vitesse en tenant compte des conditions particulières de chaque localité. M. Tschumi (pays. Berne) propose de limiter à 60 km/h. la vitesse maximum à l'intérieur des localités, tandis que M. Schmid (soc. Argovie) propose 40 km/h.

Quatorze orateurs prennent ensuite la parole. La plupart d'entre eux se rallient à la proposition de la majorité de la commission de limiter à 50 km/h. la vitesse maximum à l'intérieur des localités. La thèse de la minorité n'est soutenue que par un seul orateur. Cependant plusieurs députés estiment que la vitesse maximum pourrait, sans inconvénient, être portée à 60 km/h.

La suite de la discussion sur cet objet est renvoyée à jeudi. A 16 h. 30, séance de relevée avec, à l'ordre du jour, une série de motions, postulats et interpellations.

Séance de relevée

Au début de la séance de relevée, M. Streuli, chef du Département des finances et des douanes, prend note d'un postulat de M. Widmer (rad., Argovie) qui demande, en particulier, une révision des statuts de la Caisse d'assurance du personnel de l'administration générale de la Confédération, en vue d'adapter les rentes à la valeur actuelle de la monnaie. Les travaux y relatifs sont déjà en cours.

M. Ming (cons., Obwald) développe ensuite une motion concernant l'exercice du droit d'initiative populaire et demandant que les initiatives jugées anticonstitutionnelles puissent être déclarées irrecevables par l'Assemblée fédérale. M. Alfred Borel (rad., Genève) développe ensuite un postulat invitant le Conseil fédéral à présenter un rapport sur les conditions de forme et de fond précises auxquelles l'exercice du droit d'initiative populaire doit être subordon-

né sans qu'il soit touché pour autant à un droit fondamental de notre démocratie.

Enfin, M. Grendelmeier (ind., Zurich) demande au Conseil fédéral quelles mesures il envisage de prendre pour que la loi de 1892 concernant le mode de procéder pour les demandes d'initiatives populaires, loi modifiée le 5 octobre 1950 soit strictement respectée, notamment par rapport au délai de 5 ans fixé pour l'examen par les Chambres d'une demande d'initiative.

L'orateur prétend que ce délai n'a pas été observé par le Conseil des Etats lorsque celui-ci s'est prononcé sur l'initiative relative aux concessions pour l'utilisation des forces hydrauliques. Dans sa réponse, M. Feldmann, président de la Confédération, accepte la motion Ming sous forme de postulat. Le chef du Département de justice et police accepte également les postulats de MM. Borel et Grendelmeier pour étude de l'ensemble des questions soulevées. Le postulat Ming, combattu par M. Huber (soc., Saint-Gall) est accepté par 77 voix contre 55.

M. Feldmann accepte ensuite pour étude un postulat de M. Rubi (soc., Berne) qui demande une réglementation du commerce de biens-fonds agricoles, afin de lutter contre la spéculation qui a des conséquences déplorables pour quantités de petites ou moyennes entreprises agricoles. Le chef du Département de justice et police accepte de même, sous forme de postulat, une motion de M. Freimueller (soc., Berne) concernant la spéculation immobilière. Une commission d'experts est déjà au travail et étudie le problème.

La séance est ensuite levée.

conseil des états

Des bananes aux dépôts de chevaux

Dans sa séance de mercredi, le Conseil des Etats a approuvé par 58 voix sans opposition la réduction temporaire du droit de douane grevant les bananes fraîches en régimes, par 57 voix contre 0 le remboursement des charges douanières sur les pommes de terre de table de la récolte de 1955, et par 56 voix contre 1 la réduction temporaire des droits de douane grevant le bois d'œuvre d'essence résineuse.

Toutes ces mesures ont été prises par le Conseil fédéral dans l'intérêt de l'approvisionnement du pays et aussi pour prévenir des hausses de prix. La Chambre a voté ensuite par 40 voix contre 0 la clause d'urgence pour l'arrêté fédéral concernant l'utilisation du blé germé de la récolte 1956.

La séance a ensuite été levée et les membres du Conseil ont été visiter les dépôts de chevaux de l'armée.



Le championnat suisse

Les matches du 7 octobre

LIGUE NATIONALE A

Bâle-Grasshoppers
Chaux-de-Fonds-Chiasso
Lugano-Schaffhouse
Servette-Bellinzona
Winterthur-Lausanne
Young Fellows-Urania
Zurich-Young Boys.

Le leader, Young Boys, tiendra bon et ne se laissera pas surprendre par Zurich assez faible cette saison. Chiasso, dont l'attaque est redoutable avec les ailiers Riva et Chiesa, rendra visite à La Chaux-de-Fonds; le match ne manquera pas de couleurs et devrait se terminer par un succès local ou un partage des points. Contre Schaffhouse Lugano n'a pu faire que match nul lors du championnat 1955-56; il doit faire mieux dimanche avec une équipe plus forte. Servette craint Bellinzona et à juste titre puisque les Tessinois n'ont pas encore connu la défaite: 5 matches, 5 nuls; c'est un record spécial auquel Pernumian et Robustelli, pour n'en citer que deux, ne sont pas étrangers. Lausanne a déçu à Genève contre Urania. On nous dit que tout ne va pas au mieux dans l'équipe de La Pontaise; la sévérité et l'autorité de Jaccard, l'entraîneur, ne sont pas appréciées par tous! Grâce à sa forte défense, Urania sauvera au moins un point à Zurich contre les Young Fellows.

LIGUE NATIONALE B

Berne-St-Gall
Bienne-Nordstern
Brühl-Lucerne
Fribourg-Thoune
Longeau-Yverdon
Malley-Granges
Soleure-Cantonal.

Bienne doit rester au commandement puisqu'il reçoit Nordstern mal parti cette saison; un succès des visiteurs constituerait une énorme surprise. Lucerne sera en danger à St-Gall où Brühl, le moral en hausse, est capable de vaincre. Fribourg aura la visite de l'outsider No 1: Thoune. Les Oberlandais ont pris un brillant départ tandis que les Pingouins ne sont pas dans leur meilleure condition; l'amélioration des Fribourgeois est pourtant sensible et nous croyons à leur succès. Yverdon se comporte mieux que Longeau, mais ce dernier est une équipe à surprises et il faut envisager toutes les possibilités. Que fera Malley après sa déconvenue de dimanche passé? C'est un point d'interrogation. Granges se méfiera de la réaction de son adversaire. Grande bataille à Soleure où les joueurs locaux partiront favoris; équipe puissante et volontaire, bien dirigée par Casali, en grande forme. Soleure apparaît comme l'adversaire direct du leader Bienne.

PREMIERE LIGUE

Aucun match, toutes les équipes entrent en lice en Coupe suisse.

DEUXIEME LIGUE

Chippis-Viège
Vevey II-Sion II
Sierre II-Vignoble
Villeneuve-St-Maurice
St-Léonard-US. Lausanne

Chippis peut ravir un point à Viège. Sion II nous paraît capable de gagner à Vevey. Match nul à Sierre entre Sierre II et Vignoble? Nouveau déplacement de St-Maurice et nouvelle défaite en perspective car Villeneuve est fort chez lui; les Agaunois pourront éventuellement sauver un point dans un bon jour et si leurs avants profitent de toutes les occasions de marquer.

Il faut savoir saisir une chance offerte et ne pas trop compter sur un Lanzi, certes bon tireur, mais très irrégulier dans ses prestations. Match très disputé à St-Léonard avec une légère supériorité des Lausannois, plus forts techniquement, mais peut-être « freinés » par l'ardeur bien connue des joueurs locaux.

TROISIEME LIGUE

Châteauneuf I-Saxon II
Rarogne-Grône
Riddes-Vétroz
Brigue-Ardon
Fully-Collombey
Vernayaz-Monthey II
Saxon-Leytron
Muraz-Châteauneuf II.

Châteauneuf prendra le meilleur sur Saxon II, le plus faible du groupe. Rarogne ne s'inclinera pas devant Grône. Riddes fera souffrir Vétroz qui devra sans doute se contenter d'un seul point. Ardon doit gagner à Brigue; il est plus fort que son rival mais connaît parfois des défaillances surprenantes.

Dans le Bas l'événement du jour sera le match Saxon-Leytron. Il est bien difficile de prévoir qui va l'emporter. Saxon revient très fort; Leytron a battu Vernayaz, avec un peu de chance, certes, mais en faisant preuve d'une habile tactique; ce qui lui a réussi un jour peut être contraire un autre jour et Saxon emploiera peut-être le même style!

Muraz se maintiendra en bonne position car on le donnera gagnant à coup sûr contre le modeste Châteauneuf II.

QUATRIEME LIGUE

Steg-Chippis II
Granges-Rarogne II
Montana-Viège II
Salquenen II-Steg II
Grimisuat-Lens
Fully II-Conthey
Bramois-St-Léonard II
Sion III-Ayent
Ardon II-Evolène
Martigny III-Muraz II
Vernayaz I-St-Gingolph
Bouveret-Vollèges
Eviornet-Collombey II
Bagnes-Troistorrens.

Il convient de rappeler la situation actuelle: dans le groupe I Salquenen I conduit les opérations avec 31 buts marqués contre 4 recus! Montana n'a pas un goal-avérage aussi éloquent mais a gagné ses trois matches disputés. Autre rival sérieux: Steg avec 4 m. 4 victoires.

Dans le groupe II Sion III fait impression avec ses 21 buts marqués en deux matches seulement contre deux recus; ses adversaires directs sont: Lens I, qui se reprend après un mauvais départ; dans le groupe III Eviornaz a engagé un sérieux duel avec Troistorrens, duel que surveille attentivement le « nouveau venu » Orsières.

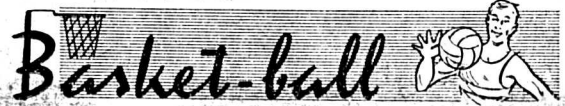
JUNIORS (Interrégional)

Martigny-Xamas
Monthey-Lausanne Sports
Urania-Sierre.

COUPE SUISSE

Versois-Sion
Renens-Monthey
Aigle-Forward
C. S. Chénois-Martigny
Concordia Lausanne-Sierre.

Nos équipes sont toutes capables de passer ce premier cap de la Coupe. Versois est une bonne équipe de troisième ligue mais Sion doit la battre aisément si le terrain est dans un état convenable. Renens offrira une sérieuse résistance aux Montheysans mais ces derniers ont déjà gagné sur ce même terrain et devraient aussi surmonter cet obstacle. Aigle inquiétera Forward et les prolongations seront peut-être nécessaires. Martigny, à Genève, devra jouer vite et bien pour venir à bout du CS. Chénois, un des candidats à la promotion en première ligue. Quant à Concordia de Lausanne, il compte des joueurs expérimentés dans ses rangs; les Sierrois prendront donc leur tâche au sérieux pour éviter toute surprise désagréable. Précisons que Concordia joue en troisième ligue.



Le championnat valaisan

Le championnat valaisan de basketball débutera le lundi 8 octobre. Voici le calendrier tel qu'établi par le comité de l'Association:

8 octobre: Sierre II-Sierre I.
10 octobre: Martigny II-Sierre I; Martigny I-Sierre II.
17 octobre: Martigny II-Sion II; Martigny I-Sion I.
20 octobre: Sierre I-Martigny I; Sierre II-Martigny II.
24 octobre: Martigny II-Martigny I.
25 octobre: Sierre II-Sion II; Sierre féminin-Sion féminin.
29 octobre: Sion I-Martigny II; Sion II-Martigny I.

10 novembre: Sierre I-Sion II; Sierre II-Sion I. Les matches se jouent sur le terrain du premier nommé dès 20 h. à l'exception de Sion I-Martigny II qui débutera à 19 h. 30.

L'Association valaisanne renonce cette année au tournoi juniors mais ce tournoi sera peut-être repris cet hiver avec dotation d'une coupe. La coupe seniors se disputera comme prévu. Les dates seront communiquées ultérieurement.

Les cours d'arbitrage vont reprendre prochainement tandis que les cours d'entraîneur se dérouleront au mois de novembre. Les dates restent à fixer. Les frais de ce cours sont à la charge de l'A. C. B. A.

Le comité de l'Association a été remanié. M. Charles Uldry, qui s'occupait de la presse et propagande, a quitté le Valais et donné sa démission. Pour le remplacer on a fait appel à notre excellent collaborateur sierrois Robert Clivaz. Voici d'ailleurs comment se présente le comité: **Président**: Zeller Paul, Sierre; **1er vice-président**: Frei Jean-Pierre, Martigny; **2e vice-président**: Clivaz Robert, Sierre; **trésorier**: Devanthey Yvan, Sion; **secrétaire**: Glassey Agnès, Sion; **membres**: Bovier Elie, Martigny et Pont Alphonse, Sierre. La Commission technique est dirigée par J.-P. Frei; nos confrères Clivaz et Donnet s'occupent de la presse et propagande.

E. U.



Les sports en Haut-Valais

FOOTBALL:

Notre seul représentant en 2e ligue, le FC Viège, ne joue plus avec la même conviction et le même allant que la saison passée. Avec 4 matches et 4 points et un goal-avérage de 7-7, l'équipe viégeoise occupe une modeste place au milieu du classement, qui voit Sion II en tête.

Gageons que l'entraîneur Imstefp saura d'ici peu modifier cette position.

En 3e ligue, Rarogne n'a pas pu faire mieux que match nul à Vétroz, tandis que Brigue se faisait « rosser » à Châteauneuf. Par cette défaite, Brigue se trouve de nouveau en bas du classement. C'est dommage, car l'équipe vaut certainement mieux.

Les équipes de 4e ligue étaient engagées dans la Coupe valaisanne. Salquenen a aisément battu Chippis II, et Steg s'est qualifié en battant les réserves de Rarogne.

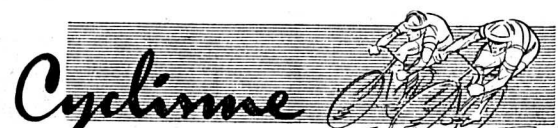
Nos juniors n'ont pas eu de chance dimanche. Viège s'est fait battre de justesse à Chamason, après avoir dominé pendant presque toute la durée du match. Brigue, de son côté, a été pris à froid par Sierre II qui pour l'occasion était renforcé par quelques juniors I.

ATHLETISME:

Richard Truffer, le hockeyeur bien connu, a gagné samedi la traditionnelle course de Ueberstorf, en établissant un nouveau record de l'épreuve. Le lendemain, il a terminé deuxième derrière l'international Glauser, à Kirchberg. Bravo!

HOCKEY SUR GLACE:

La construction de la patinoire artificielle à Viège touche bientôt à sa fin. Entre temps, les hockeyeurs ne se lassent pas et organisent dimanche prochain un grand lotto, dont le premier prix est une Vespa (valeur 1.500 fr.). Tous les amateurs du hockey sur glace se donneront rendez-vous dimanche à Viège. Bajo.



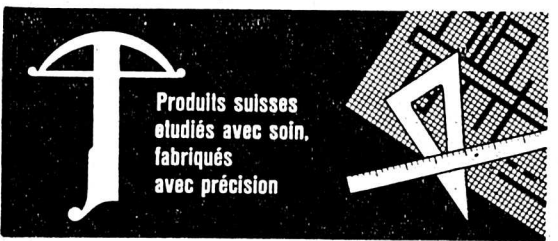
Cyclisme

Des nouvelles de Lonfat

Le brave Jean-Marie Lonfat du V. C. Excelsior n'a pas eu de chance cette saison. Nous avons suivi un grand nombre de courses pour amateurs B et nous avons été témoin, très souvent, de son infortune. Crevaisons, incidents mécaniques, chutes ne l'ont pas épargné. Et pourtant, sérieux et consciencieux, Lonfat n'a jamais manqué de vérifier soigneusement son matériel. Rien n'y fait lorsque la guigne vous poursuit: tenace et têtue elle a raison des plus fortes volontés.

Dimanche soir, à Sion, Lonfat avait brillamment gagné la course individuelle; alors qu'il revenait tout joyeux vers la ligne d'arrivée il entra en collision avec un coureur attardé qui sprintait tête baissée. Projeté à terre, Lonfat fut sérieusement commotionné. Apparemment il n'avait que quelques contusions mais la radiographie devait révéler une double fracture de la clavicule nécessitant une intervention chirurgicale. Un repos absolu de 1 à 2 mois lui est ainsi imposé. Nous formulons les meilleurs vœux pour son prompt rétablissement et nous espérons que cette nouvelle infortune mettra enfin un terme à sa longue série noire. Bon courage Jean-Marie et à l'année prochaine!

E. U.



FAITES LIRE LE « NOUVELLISTE »

BANQUE TROILLET MARTIGNY

Tél. (026) 6 17 77 et 78

Exécution rapide et discrète de tous prêts. — Rachat et encaissements de créances

Caisses de dépôts à Bagnes et Orsières

LOTÉRIE ROMANDE

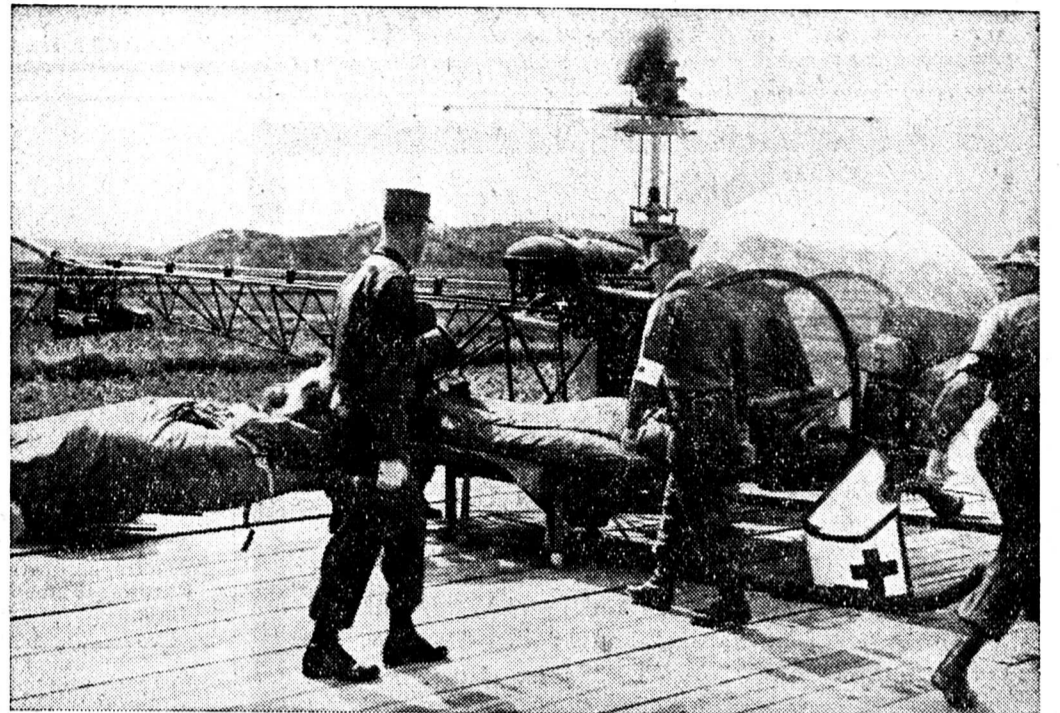
plus que 2 jours!

A LA CHAUX-DE-FONDS/Ne

Missions du C.I.C.R.



Prisonniers de guerre... Des conflits mineurs mais inquiétants durent encore et des soldats connaissent la captivité. Ici, le délégué du Comité international de la Croix-Rouge en visite dans un camp de prisonniers syriens en Israël. Le délégué a pu contribuer, par la suite, au rapatriement de ces prisonniers.



La technique n'est pas au seul service des œuvres de destruction; elle se fait aussi auxiliaire du geste secourable sous le signe de la Croix-Rouge. Le Comité international de la Croix-Rouge, à Genève, est à l'origine des Conventions protégeant blessés et malades des armées en campagne.



Regrouper les familles... la guerre a désuni des dizaines de milliers de familles. Le Comité international de la Croix-Rouge, depuis plus de dix ans, a tout mis en œuvre pour renouer les liens rompus. A ce jour, plus de cent mille personnes ont retrouvé leur foyer reconstitué. Ici, une mère, retrouve ses deux enfants après des années de séparations.



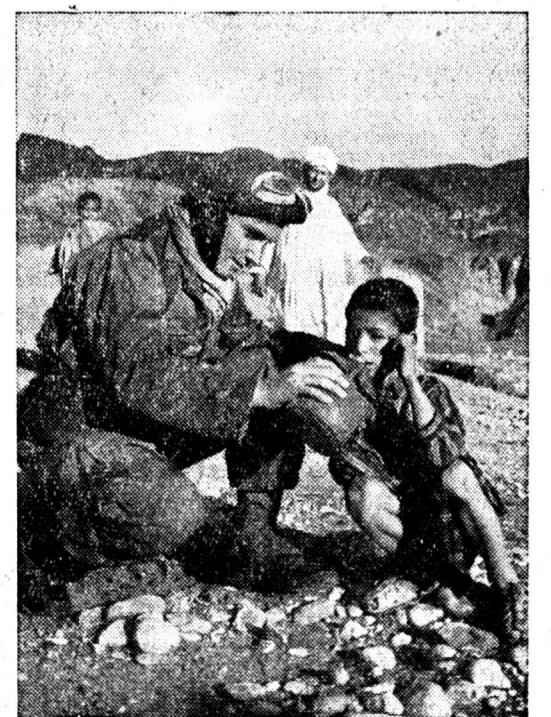
Sans distinction de race... Deux délégués du Comité international de la Croix-Rouge viennent de rentrer d'une longue mission en Extrême-Orient. Les voici en compagnie d'internés japonais dans un camp en Corée. Donnez au CICR les moyens matériels d'organiser de telles missions chaque fois que les circonstances le requièrent.



L'enfant, la victime la plus innocente et la plus pitoyable des querelles des hommes. Pour atténuer ses souffrances, le Comité international de la Croix-Rouge a fait adopter par les Etats une nouvelle Convention de Genève relative à la protection des civils. Soutenez par vos dons les efforts du CICR.



Inter arma caritas — la charité au milieu des combats — telle est la devise du Comité international de la Croix-Rouge, promoteur des Conventions de Genève pour la protection des victimes de la guerre. Ici, la devise devient acte. Soutenez les efforts du CICR pour une diffusion et une application toujours plus vastes des principes d'humanité.



Le Bon Samaritain moderne. Au plus fort des combats dans les Aurès (Algérie), ce soldat répète à sa manière le geste secourable de tous les temps. Le Comité international de la Croix-Rouge est présent, lui aussi, en Algérie, où ses délégués ont visité les camps d'internés.

VEL* fait resplendir la vaisselle —

plus besoin de frotter
longtemps ni d'essuyer

* VEL est doux pour vos mains.

Plus que **-.75** et **1.90**

V 62

Colgate-Palmolive S.A. Zurich

VEL lave ma
vaisselle tout seul
et m'épargne un travail
fastidieux!



Le Théâtre marionnettes Pierre-W. Loosli
présente

LE PETIT PRINCE

Antoine de Saint-Exupéry

Distribution : Paul PASQUIER, récitant, avec les voix de Christian Kürsner, Paul-Henri Wild, Annette Mühlbauer, Maurice Balbinot, Andro Claes, Marcel Vidal, Georges Monval, Jean Hort, Pierre Ruegg, Gil Pidoux, Jacques Bert, Geo Montax

SIERRE - Salle de la Maison des Jeunes

Vendredi 5 octobre, à 20 h. 30

Location à la Banque Suisse d'Epargne et de Crédit

MONTHEY - Hôtel du Cerf

Samedi 6 octobre, à 20 h. 30

Location à la Librairie Arlettaz

SION - Cinéma Capitole

Mardi 9 octobre, à 20 h. 30

Location au cinéma

MARTIGNY - Salle de l'Hôtel de Ville

Jeudi 11 octobre, à 20 h. 30

Location à la Librairie Gaillard

Prix des places : 2.50, 3.50, 4.50 (taxes comprises)
Elèves et étudiants Fr. 2.— à toutes les places

APPRENTIE BARMAID

cherchée pour petit bar-dancing.

Faire offres avec photo : « LE RALLYE », La Chaux-de-Fonds.

DEMOLITION

A VENDRE : portes et fenêtres diverses, faces d'armoire, parquets, radiateurs, etc.
Chantier Villamont 19, Lausanne ou tél. (021) 24 12 88.

L'agence principale de Sion de la Caisse Nationale Suisse d'Assurance en cas d'Accidents engageait

2 employés

pour son service administratif.

Conditions requises : Diplôme secondaire ou certificat de fin d'apprentissage. Connaissance de l'allemand et du français, capacité de correspondre dans les deux langues. Bonne rémunération, possibilité d'avancement (situation d'avenir). Caisse de retraite et de prévoyance.

Offres avec curriculum vitae, bulletins scolaires et copies de certificats, ainsi que prétentions de salaire.

Avant la rentrée des classes
Pensez-y :

UNE BONNE BICYCLETTE S'ACHÈTE

facilités
de
paiements



plus de 100
en
magasin

à partir de Fr. 230.— y compris éclairage — feu arrière électrique — porte-bagages — béquille — chambres à air indégonflables, etc. au

**GARAGE DU PONT
G. Bender**

FULLY — Tél. (026) 6.31.01

ON DEMANDE
ferblantiers et appareilleurs

qualifiés, place stable, bons salaires. R. Michel, installateur, 16, rue Blanvalet, Genève.



Devenez jeune pilote !

Sous la surveillance du Service de l'aviation et de la défense contre avions, l'Aéro-Club de Suisse organisera en 1957 également des cours de vol à moteur et de vol à voile, qui seront donnés dans le cadre de l'instruction technique pré militaire.

Cette instruction a pour but de sélectionner et de préparer des jeunes gens âgés de 18 ans, en vue de les appeler éventuellement plus tard à une école de pilotes. L'instruction élémentaire d'aviation proprement dite est gratuite.

Cependant, les participants auront à prendre à leur charge une finance d'inscription de 50.— francs ainsi qu'une partie des frais de voyage, de subsistance et de logement.

Conditions d'admission :

- Les candidats doivent :
- être citoyens suisses et avoir 18 ans (année de naissance 1939) ;
 - avoir suivi au moins l'école secondaire ;
 - être en parfaite santé, avoir une bonne vue ainsi qu'une ouïe normale (légère correction de l'acuité visuelle par des lunettes admissibles) ;
 - avoir subi avec succès l'examen final de la formation de base donnée par l'I.P.V. en 1956 ;
 - jouir d'une bonne réputation et poursuivre normalement leurs études ou leur apprentissage ;
 - être autorisés par leurs parents à prendre part aux cours élémentaires d'aviation ;
 - joindre les documents dont il est question sous let. d) et e) au bulletin d'inscription.

Les candidats qui ont suivi des cours de formation technique pré militaire tels que : morse, pontonnier, forgeron, tambour, radio-télégraphistes à l'exception toutefois des cours de jeunes tireurs, ne pourront pas participer à l'instruction élémentaire d'aviation.

Les candidatures doivent être envoyées au Bureau I.P. du Département militaire cantonal. Les bulletins d'instruction peuvent être obtenus aux Bureaux I.P. ou au Secrétariat central de l'Aéro-Club de Suisse, Hirschengraben 22, à Zurich.

Dernier délai d'inscription : 1er décembre 1956.

L'AERO-CLUB DE SUISSE

FOURRURE

A vendre jaquette en phoque naturel, taille 42-44, en parfait état. Fourrure peu vue, d'un bel effet et solide. Réelle occasion. S'adr. par écrit sous chiffre P. 20232 S. à Publicitas, Sion.

Gain accessoire intéressant par le placement et la vente

gramophones automatiques dans les restaurants. Pas de connaissances spéciales nécessaires. Les intéressés, disposant d'un certain capital sont priés de demander renseignements à Werner Wyss, Cugy (Vd). Tél. (021) 21 04 36.

A vendre ou à remettre : pour raison de santé,
Café - Bar - Restaurant

près de La Chaux-de-Fonds. Affaire sérieuse de très bon rendement et pouvant encore être développée. Possibilité achats de terrains. Chiffre d'affaires prouvés. Remise Fr. 40,000.— avec matériel complet. Vente Fr. 98,000.—.

Offres sous chiffre P. 11414 N. à Publicitas, La Chaux-de-Fonds. (Curieux s'abstenir).

POUR LES VENDANGES

Brantes

Bretelles

Sécateurs

Delaloye & Joliat - Sion

AGENCE AGRICOLE

A VENDRE

CAMION FORD 1951

basculant de 3 côtés, complètement révisé. Occasion très avantageuse.

GARAGE DU JURA, La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 2 14 08.



Un souper épatant : des pommes de terre en robe des champs avec du Camembert Bear !

Abonnez-vous au
« Nouvelliste »

PRESSOIRS

tout métalliques, de 5 à 30 brantées, sans aucune pièce de fonte, garantis incassables.

Modèles légers et pratiques. Broyeurs à main, portables, à partir de Fr. 80.—.

En stock, plusieurs belles occasions d'une contenance de 8 à 25 brantées.

Constructeur

C. DUGON - BEX

Tél. (025) 5 22 48

DERNIERS JOURS DE NOTRE LIQUIDATION GÉNÉRALE

MASSACRE DES PRIX A TOUS NOS RAYONS

Il faut venir voir pour le croire — Encore grand choix dans les articles d'hiver

Toutes nos
Robes
habillées
liquidées à

15.- 20.- 30.-

Tous nos
manteaux
d'hiver pour dames
liquidés à

40.- 60.- 90.-

Manteaux
pour enfants
liquidés à

12.- 25.- 40.-

Vestons
sport
liquidés à

30.- 48.- 58.-

Canadiennes
col fourrure
doublé mouton

100.-

Tous nos
complets
pour hommes
liquidés à

60.- 80.- 100.-

Encore grand choix de pantalons pour hommes et enfants - Skis

Où?... au **MAGASIN DE LA PLACE** Martigny-Bourg

Le Valais reçoit la Commission de spécialistes de l'économie vinicole

La Commission de spécialistes de l'économie vinicole, composée des représentants des producteurs, du commerce, des détaillants et des consommateurs, a été l'hôte du Valais vendredi et samedi.

Après avoir siégé à l'Hôtel de Ville de Martigny, sous la présidence de M. Ruedi, les membres de la Commission ont été salués au cours du dîner qui suivit la réunion par M. Marius Lampert, conseiller d'Etat, au nom du gouvernement valaisan, et M. Edouard Morand, député et conseiller communal, représentant la ville de Martigny. Les délégués visiteront ensuite les caves Orsat.

Samedi, la Commission a parcouru le vignoble, faisant halte au Grand Brûlé et à Sion, dans les chais de la maison Provins où fut servi l'apéritif. L'excursion s'est terminée par une raquette offerte par l'OPAV, au château de Villa, à Sierre.

Les membres de la Commission ont pris connaissance avec beaucoup d'intérêt et de satisfaction des progrès, très rapides ces derniers temps, de la maturité du raisin en Valais, ce qui permet d'espérer une qualité justifiant l'augmentation de prix exigée par la petite récolte en perspective.

Rappelons que les membres valaisans de la Commission de spécialistes sont M. Edmond Giroud et M. Joseph Michaud.



Tout est bien...

Comme nous le souhaitons ardemment, hier, le jeune Claude Farquet, tenaillé par la faim, a décidé de mettre un terme à son escapade. En effet, au milieu de la nuit, il a été retrouvé par sa famille qui le cherchait toujours, à proximité immédiate de la maison paternelle.

Dès le début de la matinée, son frère aîné téléphona à l'adjutant Pasquier, des Ecoles de recrues de Lausanne, qui est venu, pour le ramener à sa compagnie à Bex, assurant les siens qu'il serait largement tenu compte des circonstances atténuantes auxquelles nous avons fait allusion hier.

Tout est bien qui finit bien.

Couvent des Capucins

Pour célébrer la Fête de Saint François d'Assise, ce soir, jeudi, à 20 h. 50, en l'église des Capucins, une messe solennelle sera chantée par les élèves du Scolasticat.

Le Rd Père Basile prononcera le sermon de circonstance. On sait qu'il a été, durant ces trois jours, le prédicateur très écouté de la retraite destinée aux foyers tertiaires et sympathisants. Cette cérémonie marquera la reprise de l'activité du Tiers-Ordre de Saint François et celle du Groupe des Foyers.

Tous les foyers qui désirent s'intéresser à ces mouvements, peuvent s'adresser au Rd Père Etienne, Gardien du Couvent.

Le Rd Chne Donnet, curé de la ville, qui a honoré de sa présence cette retraite particulière, a exprimé sa satisfaction et formulé des vœux pour le développement de ces moyens d'action chrétienne.



Vollèges

M. J. Moulin président du groupe parlementaire des populations montagnardes

Le groupe parlementaire de l'Assemblée fédérale pour la défense des intérêts des populations montagnardes a tenu son assemblée ordinaire sous la présidence de M. Ming, conseiller national (Obwald). M. F. Hummler, délégué du Conseil fédéral à la création d'occasions de travail et à la défense économique du pays, a fait un exposé dans lequel il a insisté notamment sur les avantages d'une décentralisation de l'industrie, avantageuse à la fois pour l'industrie elle-même, ainsi que pour les régions de la montagne.

Il y a en Suisse 500.000 ouvriers étrangers. Cette situation pourrait être corrigée en transférant des entreprises dans les montagnes, qui disposent encore d'une main-d'œuvre pouvant donner satisfaction par un travail de qualité. Les grandes tâches à résoudre (automatisation et emploi de l'énergie atomique à des fins pacifiques) offrent les perspectives d'une évolution intéressante et permettent d'espérer une participation accrue des régions montagnardes à la conjoncture.

Il est en conséquence urgent de développer la formation professionnelle. La discussion a fait ressortir qu'une industrie comme source de bien-être d'une région, est également désirable pour la montagne. Toutefois, il faut tenir compte des difficultés d'embauchage de la main-d'œuvre agricole.

M. J. Moulin, conseiller aux Etats, Vollèges, a été élu nouveau président du groupe.



Un tout grand cinémascope français à l'ETOILE

Jusqu'à dimanche 7 (dimanche 14 h. 50 et 20 h. 50) une intrigue captivante, fertile en épisodes, aventures et rebondissements dramatiques! MILORD L'ARSOUILLE, avec Jean-Claude Pascal, grand seigneur le jour, arsouille la nuit... le Don Juan des bas-fonds... l'homme aux deux visages et aux mille aventures... l'homme adoré des femmes et détesté des hommes... (Interdit sous 18 ans.) — Dimanche 7 à 17 h., lundi 8 et mardi 9 : un passionnant film d'action dans un pays de contes de fées... MUTINERIE AU BENGAL, avec Rock Hudson et Arlene Dahl. En Technicolor. La tapageuse et glorieuse histoire de la célèbre « Brigade du Bengale »... Des cavalcades endiablées à travers des paysages uniques...

Cinéma d'Ardon Carrousel fantastique

La plus extraordinaire revue à grand spectacle (en couleurs) avec Benj. Gigli, Sofia Loren, Maria Fiore. Le grand ballet du marquis de Cuevas, le French-Caneau de Miss Barou, etc., narré en une escapade effrénée de tableaux, de scènes, de ballets, l'Histoire du Peuple la plus pittoresque qui soit : celui de Naples.

Cinéma Cerf - Vernayaz

CADET ROUSSELLE. — Le plus grand film français d'aventures en couleurs par technicolor. La meilleure verve française, le triomphe de la bonne humeur et de la joie de vivre. Un

nouveau grand film d'André Hunebelle, avec François Périer, Dany Robin et Bourvil, un film comique, plein d'humour et de satire, aux rebondissements les plus surprenants. Un film d'aventures au milieu des grandes batailles de la Révolution et de l'Empire.

parti conservateur

Assemblée générale du parti conservateur chrétien-social de Monthey

Les adhérents et les sympathisants au parti sont convoqués à l'assemblée générale qui aura lieu VENDREDI 5 OCTOBRE 1956 à 20 h. 30, dans la grande salle de l'Helvetia.

ORDRE DU JOUR :

1. Problèmes routiers et touristiques intéressant le district et la ville de Monthey. — Exposé de M. de Courten, conseiller national.
2. Problèmes scolaires (Pavillons de quartiers, etc.). — Exposé de M. Paul Guerraty, conseiller communal.
3. Divers.

Une large discussion suivra ces conférences. Que les citoyens, soucieux du développement de leur localité, viennent nombreux et enthousiastes à cette réunion!

Les affaires administratives doivent être examinées et débattues avec courage et objectivité.

Montheyens, jeunes ou adultes, prenez avec plaisir le chemin de l'Helvetia, vendredi soir!



Tombola de la Protection et des Amies de la Jeune fille

Cette tombola a été organisée par la Protection et les Amies de la Jeune Fille, en faveur de leurs œuvres cantonales et du Home pour jeunes Suissesses, à Londres.

Voici les résultats du tirage. Les billets jaunes portant les numéros : 5, 48, 55, 92, 124, 146, 152, 173, 200, 217, 237, 252, 253, 296, 306, 328, 367, 371, 379, 425, 438, 482, 517, 536, 562, 586, 621, 625, 648, 662, 684, 721, gagnent un lot, qui sera remis aux gagnants par les responsables de la tombola.

Le sort n'a pas toujours favorisé les personnes les plus généreuses... que ces dernières soient doublement remerciées.

Les Comités de la Protection et des Amies de la J. F.

Pont-de-la-Morge Une voiture se jette contre un car postal

(Information particulière.) — Une voiture, pilotée par M. Luc Cotter, de Vétroz, est venue se jeter, dans des circonstances que l'enquête établira, contre le car postal d'Ardon en stationnement à Pont-de-la-Morge.

Il n'y a pas de blessés, mais les dégâts matériels à la voiture sont très importants.

Trois des tueurs de bouquetins identifiés

Le Nouvelliste du lundi 24 septembre a relaté que quatre bouquetins avaient été abattus, avant l'ouverture de la chasse, à la limite du district franc, dans la région des Monts-de-Sion.

L'enquête, activement menée par notre police cantonale, a fort heureusement déjà partiellement abouti. En effet, trois braconniers, dont on nous prie de faire les noms pour les besoins de l'enquête, ont été identifiés. Il s'agit de deux ressortissants d'Isèrables et d'un de Nendaz.



Pour la nouvelle église

La nouvelle église de Plan-Conthey, qui a déjà fait jusqu'ici couler passablement de salive, sera le pôle d'attraction en cette fête du Très-Saint-Rosaire. En effet, c'est le dimanche 7 octobre, que se déroulera à Plan-Conthey, la traditionnelle fête d'automne en faveur de la nouvelle église.

Cette manifestation paroissiale aura un caractère spécial cette année-ci. Elle ne sera pas comme les précédentes, une fête d'attente, une fête d'espérance, mais elle sera bien une journée d'allégresse, puisqu'elle marquera la fin d'une étape, celle de la finition des travaux de maçonnerie.

Vous tous qui viendrez à Conthey, apporter à cette sympathique population, votre précieux appui, vous pourrez admirer ce magnifique chef-d'œuvre d'art moderne, avec sa coupole unique en Suisse.

De plus, vous aurez le privilège d'entendre, transmis en direct d'Annecy, le carillon de nos futures cloches, gracieusement offertes par de généreux donateurs, et qui attendent avec impatience la coulée du clocher, pour sonner à toute volée l'Alleluia.

Amis de Conthey, amis du bon vin, les paroissiens de St-Théobald vous attendent les bras ouverts.

ROGHERS, DE NAYE LA SEMAINE POPULAIRE

du dimanche 7 au dimanche 14 octobre 1956

Dès Montreux ou Territet Fr. 6.— Dès Glion Fr. 5.— Dès Caux Fr. 3.50

Onzième concert du Septembre musical de Montreux

(De notre envoyée spéciale)

C'est avec beaucoup de joie, mardi soir, que je suis retournée dans ce petit théâtre de Vevy. Je vous avoue franchement que, mardi, il ne m'était pas très sympathique, me semblant un peu terne après les peintures neuves de Montreux. Et puis, surtout, il y avait l'habitude : pensez donc, neuf concerts relativement rapprochés dans la même salle! Mais depuis mardi soir, nous avons, ce théâtre et moi, des souvenirs communs, et quels souvenirs! Beethoven, Brahms et enfin ce soir Mozart. De quoi tout oublier, surtout quand les interprètes sont Clara Haskil au piano et Arthur Grumiaux au violon.

La composition du programme nous retrace les grandes étapes musicales de l'œuvre de Mozart et, pourtant, il ne s'écoulera que dix ans entre la composition de la Sonate en sol majeur et celle de la Sonate en la majeur. La Sonate en sol majeur KV 501 fut composée en 1777 à Mannheim. Placée sous le signe de la grâce juvénile, cette pièce est pleine de vivacité alerte, et il faut bien le dire d'insouciance. L'ensemble est charmant mais ne nous émeut guère.

La Sonate en si bémol majeur KV 454 est écrite elle, pendant la grande série des concerts pour piano, au mois d'avril 1784. Cette magistrale Sonate est très sonore, d'une grande égalité et d'un contact humain peut-être un peu trop direct. Mais quelle belle architecture! Dans les attaques d'un seul trait du piano et du violon, tout l'orchestre est contenu.

La Sonate en si bémol majeur KV 578, nous

ramène aux années 1779. Cette œuvre, datant de Salzbourg, pendant les mois de janvier, mars, est de la même période que la messe du Couronnement. La spontanéité de l'âme, mêlée de calme et de confiance, en font une émanation douce de la pensée.

Quant à la Sonate en la majeur KV 526 qui clôturait cette soirée Mozart, sa place se trouve juste entre le quintette (communément désigné sous le nom de quintette de la mort) que Mozart composait lorsque son père mourut et son opéra Don Juan. Cette perte d'affection marque profondément Mozart et c'est dans un état d'âme tout rempli de douleur, de vide et d'agitation, que d'une plume implacable, il durcit sa passion personnelle pour la composition de cette sonate sombre et volente.

L'interprétation fut en tous les points parfaite. Clara Haskil : c'est Mozart. Chaque note possède sa place et son importance et c'est tout le raffinement du XVIIIe siècle qui revit à nos oreilles.

L'archet d'Arthur Grumiaux a réveillé, ce soir, des sonorités endormies. Il s'est vraiment retrouvé dans cette musique et ces pages ont versé dans nos cœurs l'incomparable douceur de l'accord parfait.

Ceux qui désespéreraient de la musique de chambre, feraient quand même bien de retenir leurs places car la salle était bondée. Rappelons que le dernier concert de ce Septembre musical 1956 aura lieu vendredi prochain.

Monsieur et Madame Antoine PIGNAT-BRU-TIN, et leurs filles Blucette et Liliane à Genève; Madame et Monsieur Robert MAILLART-PIGNAT à Genève; Monsieur Albert PIGNAT, à Vouvry; Famille Théodule DELAVY-PIGNAT, et leurs enfants à Vouvry et Genève; Famille Damien PIGNAT-COPPEX et leur fille, à Vouvry; Madame Veuve SEEVER-PIGNAT, à Genève; Famille Emile PIGNAT-FRACHEBOUD et leurs enfants, à Vouvry et Genève; Famille Paul CORNUT-PIGNAT et leurs enfants, à Vouvry et Genève; Madame Veuve DELABAYS-PIGNAT et son fils, à Genève; Madame Veuve Ami CORNUT et son fils, à Vouvry; ainsi que les familles parentes et alliées PIGNAT, DELAVY, CORNUT, JORDAN, JORIS, DELABAYS, CARRAUX, GENIN, PARCHET, LOVIAT, CLERC, BRIFFOD, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Antoine PIGNAT négociant

leur cher père, grand-père, frère, oncle et parent, survenu subitement à l'âge de 70 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu le vendredi 5 octobre, à 10 heures 30, à Vouvry.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Monsieur Hermann GRANGER, à Troistorrents; Monsieur Raymond GRANGER et sa fiancée Georgette GAGNEUX, à Troistorrents; Monsieur Gérard GRANGER, à Troistorrents; Mademoiselle Jeanne GRANGER, à Troistorrents; Madame veuve Eugénie BORGEAT, à Vernayaz, ses enfants et petits-enfants, à Vernayaz et Wettingen; Les enfants et petits-enfants de feu Henri GRANGER-ROUILLER, à Troistorrents et Genève, ainsi que les familles parentes et alliées BORGEAT, RAPPAZ, LANDRY, GAY-BALMAZ, CRETTON, POCHON, DECAILLET, GRANGER, ROULLIER, DONNET, ROSSIER, BERTHOUD, à Vernayaz, Martigny, Evionnaz et Troistorrents, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Jeanne GRANGER-BORGEAT

leur chère épouse, mère, fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine, survenu à l'âge de 51 ans, après une courte maladie chrétiennement supportée, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu le vendredi 5 octobre 1956, à 10 heures 30, à Troistorrents.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Football-Club de Troistorrents a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Jeanne GRANGER

maman de ses dévoués membres Raymond et Gérard.

L'ensevelissement auquel les sociétaires sont priés d'assister aura lieu le vendredi 5 octobre, à Troistorrents, à 10 h. 30.

Les 70 ans d'Edwin Fischer



Pianiste, dirigeant et pédagogue remarquable, Edwin Fischer fêtera le 6 octobre prochain son 70e anniversaire. Edwin Fischer, qui vit à Hertenstein depuis de nombreuses années, compte parmi les plus grands interprètes de Bach, Mozart et de Beethoven. Il fut professeur au Conservatoire de Stern à Berlin de 1905 à 1914, puis il dirigea les concerts symphoniques à Lübeck et devint en 1930 professeur de musique à la Haute Ecole de musique. M. Fischer est né à Bâle

Un amant irascible en Cour d'assises

BULLE, 3 octobre. (Ag.) — La Cour d'assises de Bulle a jugé, mercredi, un individu, de 45 ans, manœuvre. Le 14 avril dernier, ce personnage s'arma de son fusil militaire, se rendit au domicile de son amie, à Bulle, avec laquelle il était en difficultés. L'arme étant chargée, un coup partit dans la cuisine, mais n'atteignit personne, puis l'inculpé mis le feu à un divan et l'incendie se propagea à l'immeuble, causant pour 30,000 francs de dégâts. Le jury n'ayant pas admis l'intention de tuer ni d'incendier (?) la Cour a condamné le manœuvre à 15 mois de prison, moins 5 mois de préventive pour incendie par négligence, commis avec responsabilité restreinte.

Vigoureuses paroles de l'archevêque de Saragosse au Congrès national espagnol d'apostolat et de perfection

MADRID, 3 octobre — Kipa — Prenant la parole au Congrès national d'apostolat et de perfection du clergé espagnol, Son Exc. Mgr Casimir Morcillo Gonzalez, archevêque de Saragosse, a déclaré : « Notre peuple nous demande d'urgence un apostolat social qui atteigne les masses laborieuses, en même temps qu'un bien-être matériel plus élevé, l'espoir et l'assurance de voir sa dignité humaine respectée par tous. Les prêtres et les religieux espagnols devraient déjà se trouver par milliers au sein de ces masses, vivant avec elles, partageant leur pauvreté, leur faisant sentir notre solidarité chrétienne, qui, en fin de compte, n'est autre que la charité, afin que, de cette manière, elles puissent effectivement sentir que leurs droits d'hommes espagnols et de chrétiens sont reconnus ».

« Notre peuple, a poursuivi l'archevêque, nous demande aussi un apostolat rural, un vaste apostolat, aussi vaste que les campagnes d'Espagne. Dans nos villages, dans nos hameaux, vivent encore le deux tiers de notre population, et, si l'Eglise a depuis toujours apporté tous les biens spirituels à ces villages et à ces hameaux, elle doit aussi leur apporter aujourd'hui tous les avantages temporels et matériels qu'offre la civilisation moderne ».

L'archevêque de Saragosse, dont le discours a produit une profonde impression dans les milieux du Congrès, a ensuite souligné qu'il est difficile de trouver dans l'histoire une situation analogue à celle que l'Espagne présente aujourd'hui et a mis l'accent sur la nécessité d'organiser également un « apostolat intellectuel » et un « apostolat liturgique », déclarant : « La société espagnole nous réclame aussi un apostolat liturgique qui rende aux églises, en même temps que leur propreté et leur dignité, le sens de la vie chrétienne qui fait encore défaut dans bon nombre d'entre elles ».

La séance au cours de laquelle Son Exc. Mgr Morcillo Gonzalez a pris la parole, était présidée par Son Em. le cardinal Valerio Valeri, préfet de la Congrégation des religieux ; y assistaient également, Son Exc. Mgr Antonio Samoré, secrétaire de la Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires, et Son Exc. Mgr Enrique Perez Serantes, archevêque de Santiago de Cuba.

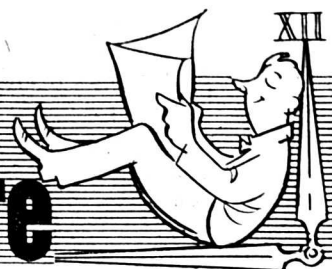
Au cours de cette séance, Son Exc. Mgr Samoré a évoqué la pénurie de vocations sacerdotales dont souffrent les nations latino-américaines, et a loué l'œuvre de coopération sacerdotale hispano-américaine. Il a encouragé le clergé espagnol à exercer au-delà des mers « un apostolat qui maintienne vivante la foi allumée par l'Espagne ».

Une affaire de contre-façon en matière de mode

ZURICH, 3 octobre (Ag.) — La presse suisse faisant état d'informations fournies par une agence étrangère, a signalé une importante affaire de contre-façon en matière de mode, qui s'était passée dans notre pays. D'après des renseignements puisés auprès des autorités suisses qui ont mené une enquête à ce propos, cette affaire a eu un aspect bien différent.

Les enquêtes menées par la police suisse sont terminées depuis longtemps. Il s'agit — du point de vue juridique — d'une infraction à la loi sur la protection des marques de fabriques.

nouvelles de la dernière heure



A l'Assemblée nationale française

La rentrée parlementaire a été calme

PARIS, le 3 octobre Ag. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse :

Comme tout le laissait prévoir, la rentrée parlementaire a été calme. Aucune surprise, non plus, n'est intervenue dans les trois élections aux présidences d'assemblées. M. Gaston Monnerville va occuper pour la 14e fois le fauteuil au Conseil de la République et M. Albert Sarraut, pour la 7e fois à l'Assemblée de l'Union française.

Le scrutin le plus attendu était celui de l'Assemblée nationale, où les incidences politiques sont plus marquées. Grâce aux voix communistes, la réélection de M. Le Troquer a été assurée dès le second tour.

Pour empêcher les communistes de faire de cette élection, une démonstration en faveur de l'unité d'action avec les socialistes, il eut fallu que les voix du centre et du centre-droit aillent dès le premier tour, à M. Le Troquer, alors que le P.C. présentait la candidature symbolique de son doyen d'âge, M. Marcel Cachin. Mais les républicains populaires et les modérés, incapables de se mettre d'accord, présentaient à ce moment, chacun un candidat qui n'avait aucune chance de s'imposer.

Le déroulement de ce scénario n'ayant étonné personne, il va falloir attendre, maintenant, la fin du Congrès radical, pour que reprenne la véritable activité des députés. C'est ce qui

permet à « Combat » de parler de « fausses rentrées ».

Après s'être étonné du peu d'émotion montré, du moins en apparence, par les représentants de la nation devant les graves problèmes de l'heure, ce journal écrit :

« Ils ont à cela quelques excuses, grandes ou petites. L'une de ces dernières est l'attente des décisions du Congrès radical. Les partis, en France, ont la fâcheuse habitude de tenir leurs assises au cours des sessions parlementaires. Pourquoi le parti radical ne s'est-il pas interrogé en septembre, avant la rentrée ? »

L'autre raison et peut-être l'essentielle, est qu'aucun parti d'opposition n'ambitionne de revenir au pouvoir, tant que les affaires algériennes et égyptiennes seront pendantes. Un député de droite écrivait, il y a quelques jours, dans « Combat », que personne n'aurait mieux fait que M. Guy Mollet. C'est probable, et ce sentiment désarme toute velléité de critique.

C'est pourquoi les débats politiques auxquels on pouvait s'attendre, sont renvoyés à quelques semaines. Le gouvernement est ainsi assuré de quelque répit. Il est même probable qu'un délai plus long lui sera laissé afin de régler les deux problèmes essentiels de l'heure : l'Algérie et Suez.

Et c'est, en fin de compte, des résultats qu'il aura obtenus, que dépendra son avenir. En attendant, il n'a rien à craindre d'une fausse rentrée ».

Deux fonctionnaires de la police parisienne — mais pas de l'Interpool, chargé uniquement des cas graves — ont séjourné à Zurich avec l'autorisation des autorités suisses. Ils ont mené leur enquête de concert avec la police suisse.

Celle-ci a prouvé que trois fabricants de chapeaux de dames avaient utilisé des étiquettes portant le nom de maisons parisiennes en y ajoutant le mot « copie ». Les trois fabricants ont été interrogés, mais aucun d'eux n'a été arrêté. Une infraction à la loi sur la protection des marques de fabriques ne peut être poursuivie qu'à la suite d'une plainte, ce qui n'a pas été le cas jusqu'à présent à l'encontre des trois fabricants.

Une demande de l'abbé Pierre

Il faut lutter non seulement contre le crime actif mais aussi contre le crime passif

PARIS, 3 octobre (Ag. AFP.) — L'abbé Pierre vient d'adresser au président de la République une lettre ouverte dans laquelle il demande que les sommes excédant 150 milliards, fournies par l'emprunt pour l'Algérie, soient affectées à la construction de logements économiques. Il propose qu'éventuellement, l'emprunt soit poursuivi jusqu'à la date initialement prévue.

L'abbé Pierre a déclaré à ce propos qu'il convient de lutter non seulement contre le crime actif qu'est le terrorisme, mais tout autant contre le « crime passif » que constitue le fait de laisser de nombreuses familles sans logement.

L'association « Emmaüs » se dispose à lancer, à travers la France, une « campagne de réquisition » pour l'application effective de la loi du 15 juillet 1954. Des pancartes « A louer » posées par ses comités locaux signaleront les locaux insuffisamment occupés dont la réquisition sera demandée aux pouvoirs publics.

Un bâtiment en construction s'effondre

JACKSON (Michigan), 3 octobre (Ag. AFP.) — Selon les premiers rapports non confirmés, 10 ouvriers auraient été tués et « au moins » 20 autres blessés sous les débris d'un bâtiment en construction qui s'est effondré mercredi, à quelques kilomètres au nord de Jackson.

Le bâtiment de trois étages devait abriter les bureaux d'une société de distribution d'électricité.

Des grues et bulldozers ont été envoyés sur les lieux de tous les coins de la ville, toutes les ambulances réquisitionnées et les médecins et infirmiers mobilisés.

Alertes aériennes à Gaza

GAZA, 3 octobre. (AFP.) — Des alertes aériennes ont provoqué par deux fois, mercredi matin, l'interruption de toutes les activités de la ville de Gaza, la population s'étant réfugiée dans les abris.

Un avion israélien a fait une première incursion à 07.00 GMT au-dessus du secteur égyptien et un second survol deux heures plus tard.

L'incident a été porté à la connaissance de la Commission d'armistice.

Des funérailles nationales pour Laszlo Rajk

Héros national condamné à mort

—PARIS, 3 octobre. (AFP.) — Le comité central du parti des travailleurs hongrois a décidé d'organiser des funérailles nationales à Laszlo Rajk, ancien secrétaire du parti condamné à mort et exécuté

Un tel Commonwealth pourrait englober les Etats européens de la Grande-Bretagne, l'Union française et d'autres régions africaines et asiatiques. Il pourrait conclure des accords de commerce et de paiement. L'un des promoteurs de cette idée a dit qu'il verrait avec plaisir la Norvège, le Soudan et la Birmanie faire partie du Commonwealth.

Terrible incendie de forêts
Six morts - 15,000 ha. de bois brûlés

DAMAS, 3 octobre. (AFP.) — Six morts et 15,000 hectares de bois brûlés, tel est le bilan du violent incendie maîtrisé hier matin et qui depuis deux jours faisait rage dans les forêts de pins au nord de l'Attaque. Les dégâts matériels ont été estimés à trois millions de livres syriennes.

Rien d'intéressant au procès Eichenwald

ZURICH, 4 octobre. (Ag.) — Les audiences de mercredi du procès qui se déroule devant la Cour d'assises de Zurich ont été exclusivement consacrées à la production des actes et des pièces à conviction. Aucun fait nouveau ou intéressant n'a été présenté.

Heureuse réunion de famille à l'hôpital



La famille Meyer, dont notre photo montre l'heureuse réunion à l'hôpital de Langenthal, est la vivante illustration de l'adage « tout est bien qui finit bien ». M. Meyer fit au service militaire une chute de camion et dut être transporté à l'hôpital. En apprenant cette nouvelle, sa femme, sous l'effet du choc, a donné naissance prématurément à un garçon et fut, elle aussi, transportée à l'hôpital. Les soins qui furent prodigués aux parents comme au fils firent que toute la famille est aujourd'hui en parfaite santé et sur le point de quitter l'hôpital qui a joué un rôle si important dans leur vie.

La Norvège fera-t-elle partie du Commonwealth?

LONDRES, 4 octobre. (Reuter.) — Quinze parlementaires conservateurs ont demandé mercredi dans une brochure une extension du Commonwealth au sein duquel d'autres Etats seraient admis. Une telle communauté répondrait mieux à la situation actuelle et serait préférable que toute alliance ou système d'alliance internationale. Elle disposerait de moyens qui seraient du même ordre que ceux des Etats-Unis et de l'URSS.

La conférence des directeurs cantonaux des finances s'oppose à l'affaiblissement des finances cantonales

BERNE, 3 octobre. (Ag.) — Communiqué. — La conférence des directeurs cantonaux des finances, présidée par M. Staehelin, conseiller d'Etat, à Frauenfeld, a pris position à l'égard de questions soumises aux cantons pour que ceux-ci fassent connaître leur opinion par « les considérations de principe à l'égard du régime financier de la Confédération » du Département fédéral des finances et des douanes du 18 juillet 1956. Le projet d'impôt fédéral des personnes juridiques ayant déjà été repoussé, la discussion s'est portée sur les autres points intéressant les cantons, à savoir surtout les problèmes de circulation. La conférence est d'avis que la solution des questions touchant les lignes privées et les routes doit intervenir en dehors du nouveau régime financier. Elle est d'avis que la création de routes fédérales et la suppression de la part actuelle revenant aux cantons du droit sur la benzine sont inacceptables. Les cantons ont à

remplir, outre la construction et l'entretien de routes de passage, d'autres tâches considérables tant dans le domaine des routes qu'en ce qui concerne la circulation en général, et dont le coût ne peut guère être financé par des impôts généraux.

En ce qui concerne les parts revenant aux cantons d'autres ressources financières de la Confédération (taxe militaire, bénéfice de la Banque nationale et taxes sur le timbre), la conférence repousse une modification à l'ordre établi. En raison de l'évolution extrêmement favorable des finances fédérales, un affaiblissement des finances cantonales n'apparaît ni nécessaire ni possible. La conférence ne pourra d'ailleurs prendre position à ce sujet que lorsqu'elle sera en possession de propositions définitives des autorités fédérales et non seulement des rapports de certaines Commissions d'étude.

Les attentats terroristes se multiplient à Chypre



Ces temps derniers, les attentats terroristes se sont multipliés d'une façon effroyable sur l'île de Chypre et il ne semble pas que les réactions anglaises soient à la hauteur des circonstances. Ce document, saisi sur le vif, montre un incident dramatique dans cette lutte qui ne prend pas fin. Des terroristes de l'EOKA ont attaqué, en pleine rue, trois soldats anglais en civil. L'un d'eux, appuyé contre le mur, tire contre les agresseurs ; ses deux camarades tués gisent sur le sol. Une femme, témoin de cet attentat, qui s'est déroulé dans les rues de Nicosie, se cache les yeux de la main. Tragique document d'une lutte dont on ne voit pas l'issue.